

DILEMME ÉTHIQUE: Étude sur l'assistance au suicide à Genève.

Magali HUARD, Céline MAGGI
infirmières ressources en soins palliatifs

HAD SITEX, Genève, Suisse



En Suisse, l'assistance au suicide est tolérée légalement depuis 1942, grâce à une législation encadrant strictement son application. Elle compte 4 associations d'assistance au suicide, telle qu'Exit.

Bien que de nombreux patients soient inscrits dans une association d'assistance au suicide, la majorité ne passe pas à l'acte.

Les patients qui expriment le désir d'une mort assistée peuvent être en proie à des souffrances insupportables malgré les interventions palliatives. Les infirmiers sont confrontés à un équilibre délicat entre le respect de la volonté du patient et la responsabilité professionnelle de préserver la vie.

Objectif : Nous avons souhaité explorer le ressenti des soignants travaillant en SP* afin d'évaluer l'impact de ces demandes sur leur vie professionnelle.

Méthode : Étude qualitative réalisée en 2023, basée sur un questionnaire envoyé à 72 infirmières travaillant en SP* dans diverses structures de soins à Genève: 40% réponses recueillies.

EXIT EN QUELQUES CHIFFRES EN 2022:

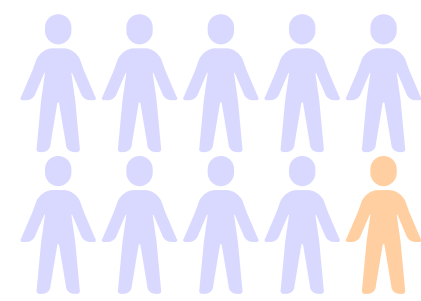
0,3%

Suisse inscrites EXIT



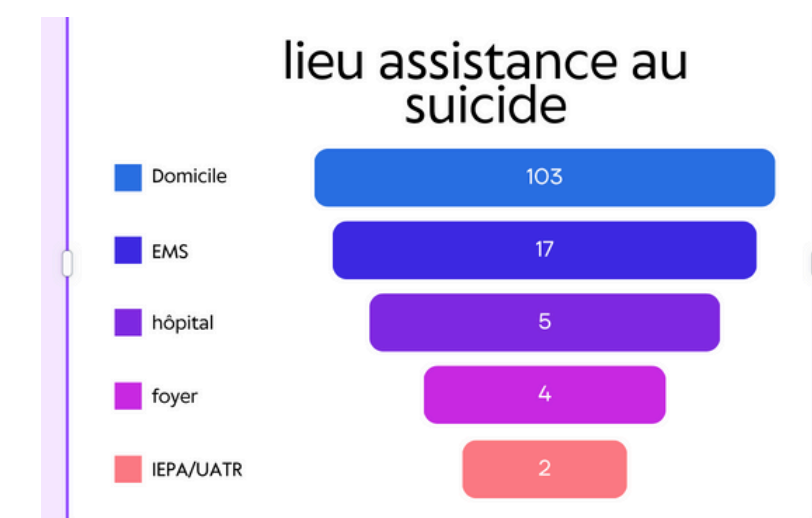
1,5%

des Suisses inscrits à Exit ont eu recours au SA*



3,5%

de décès par assistance au suicide à Genève



OFFRE PALLIATIVE GENÈVE:

36

lits à l'hôpital HUG

4

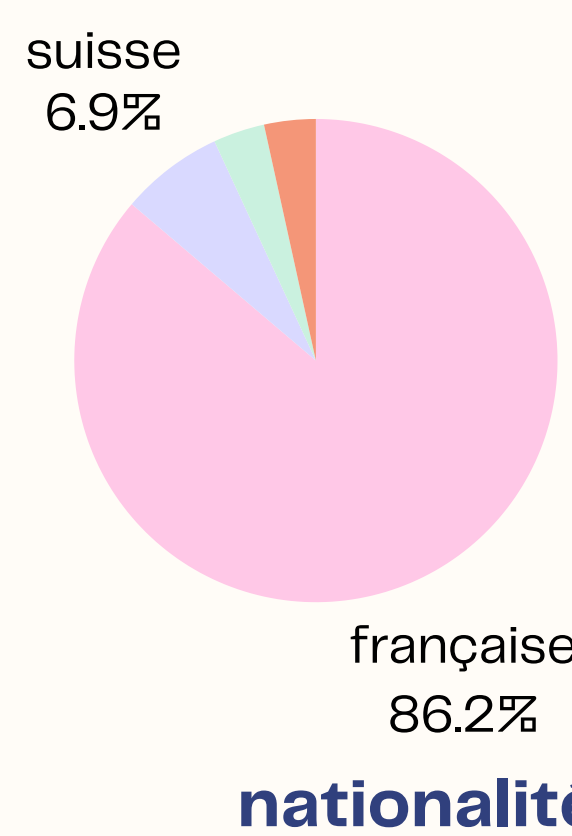
lits dans une maison SP*

COSPA: consultation SP* à domicile
GGPSP: groupement médecin SP*

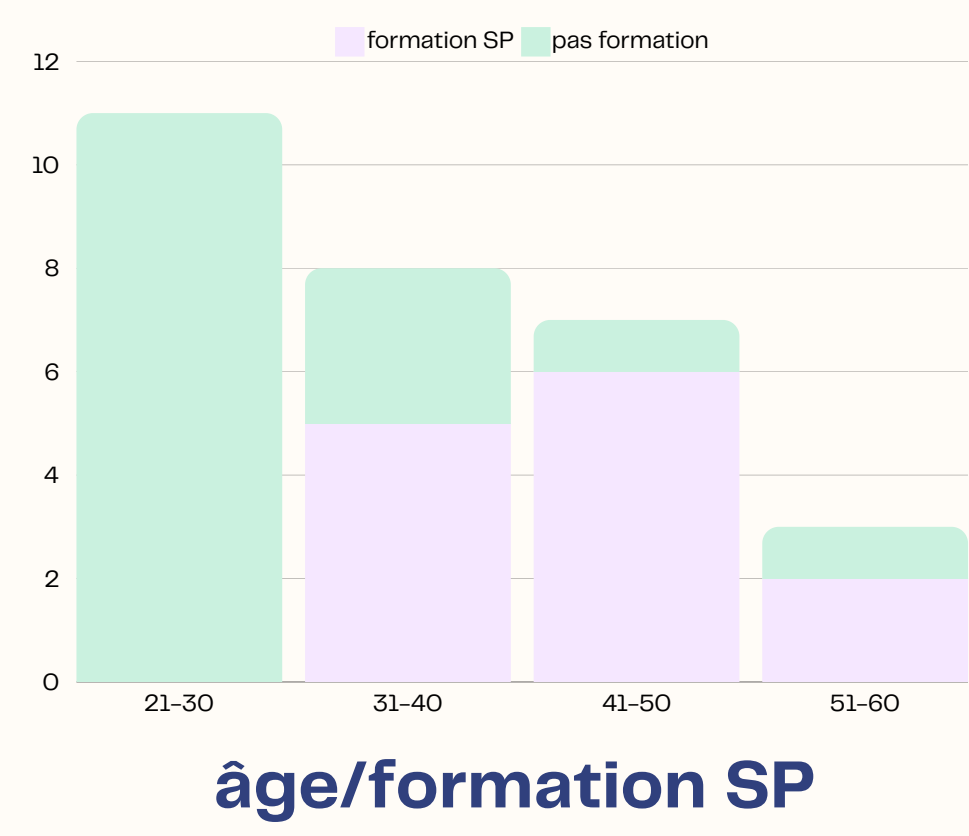
LIEN VERS LE QUESTIONNAIRE:



PROFIL DES INFIRMIERS RÉPONDANTS:



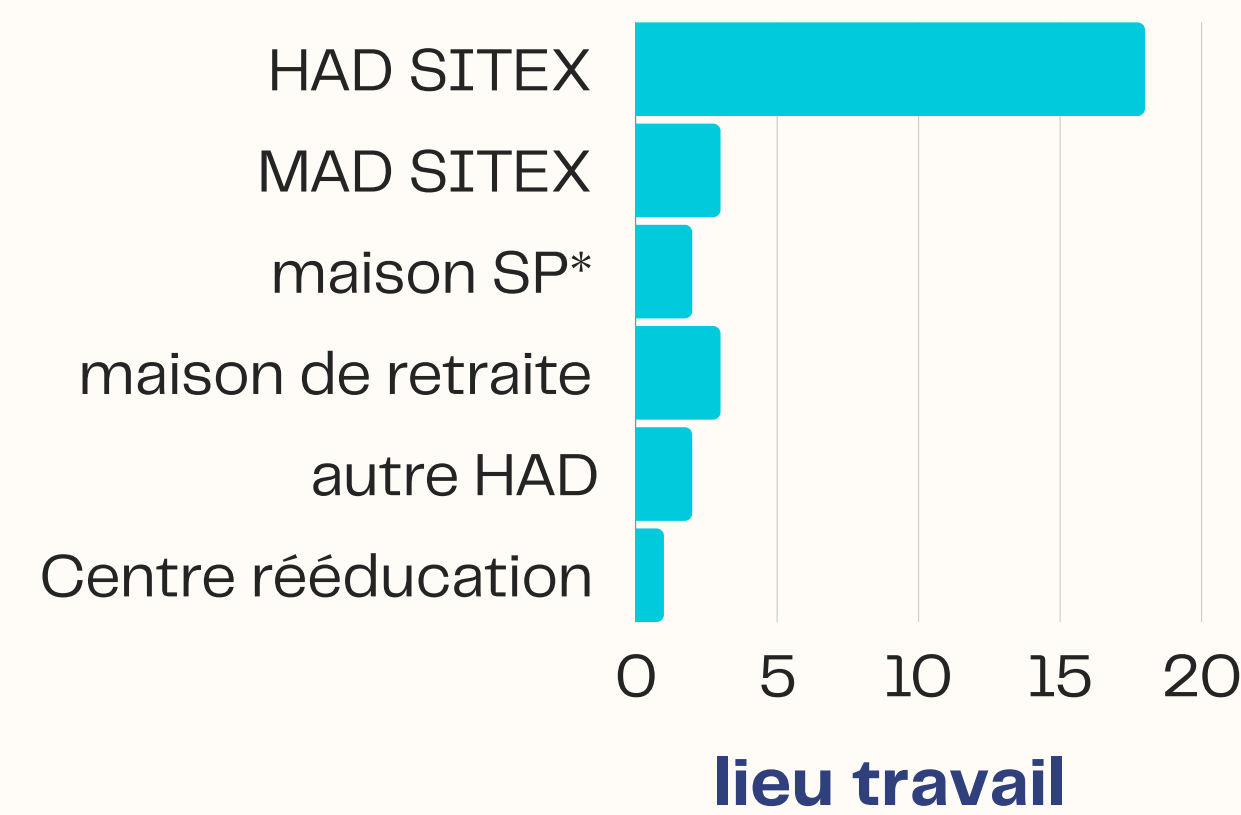
nationalité



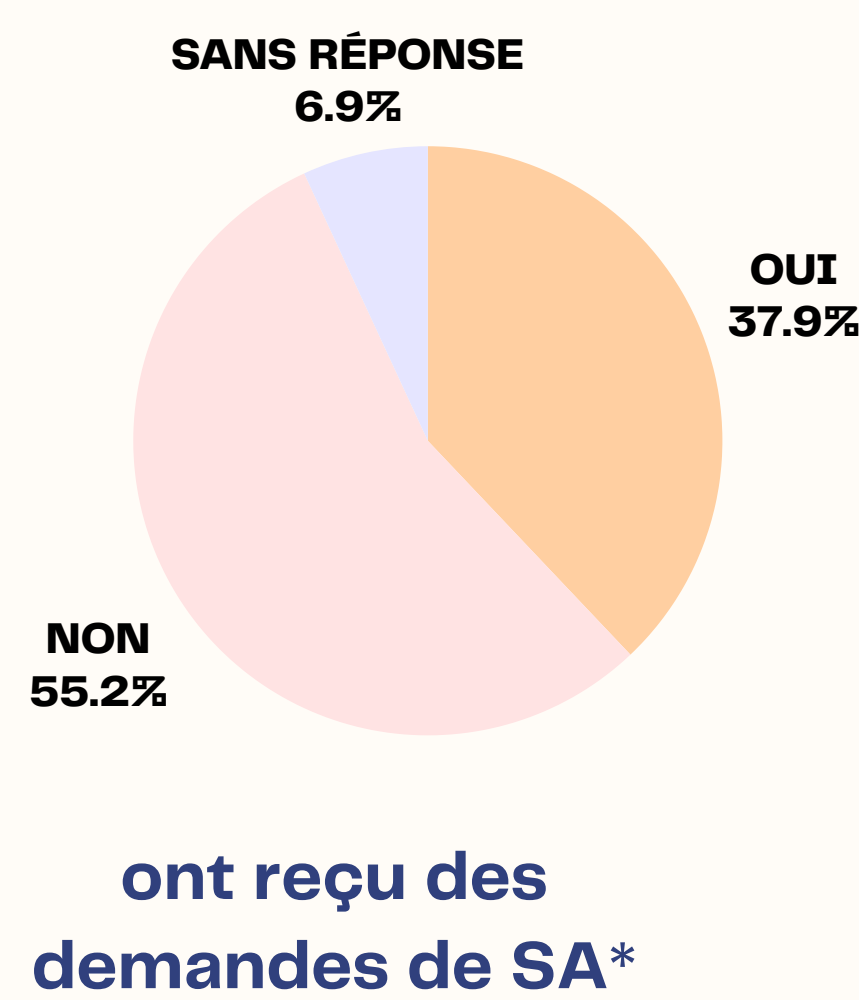
âge/formation SP



57%
ont une formation en SP*

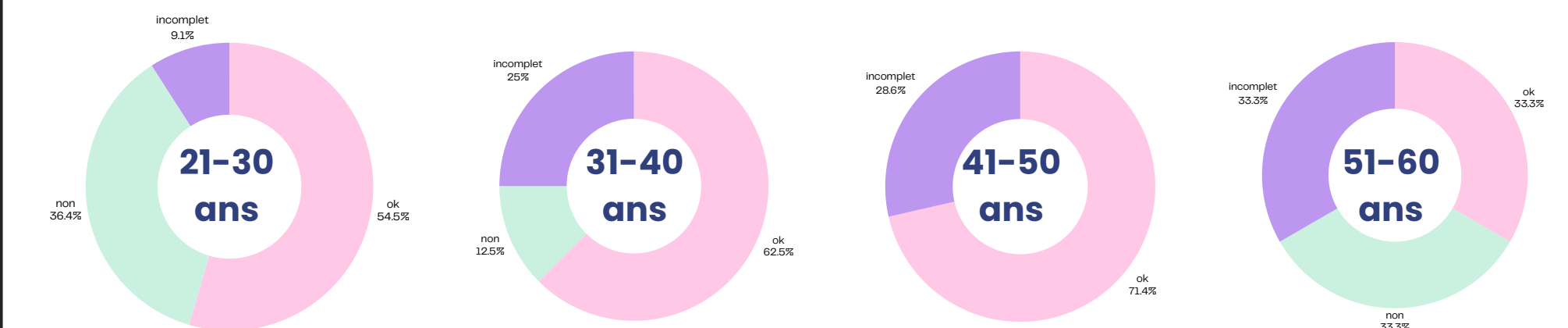


lieu travail

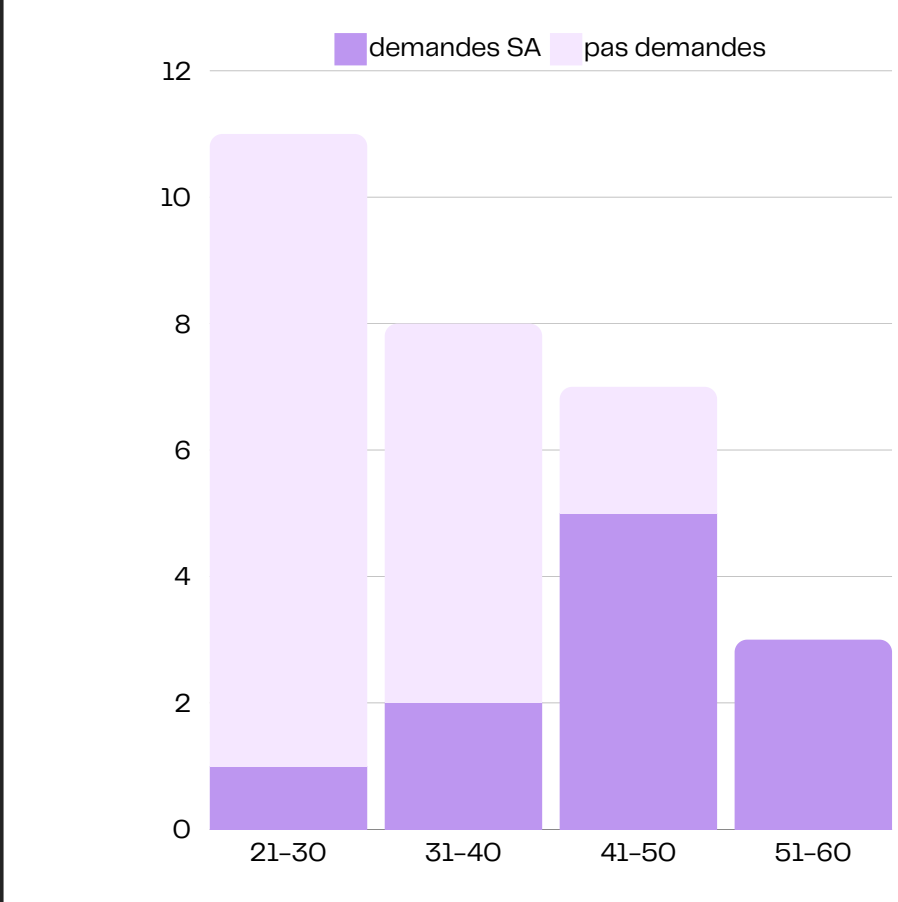


ont reçu des demandes de SA*

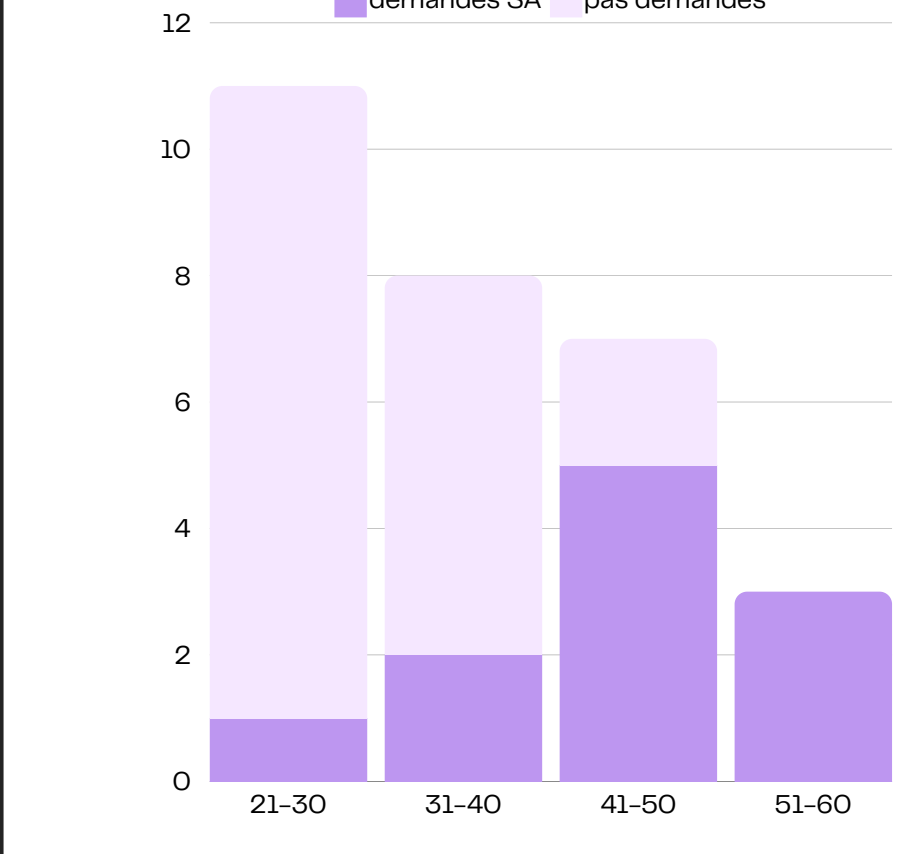
connaissance suicide assisté/euthanasie selon l'âge des infirmiers



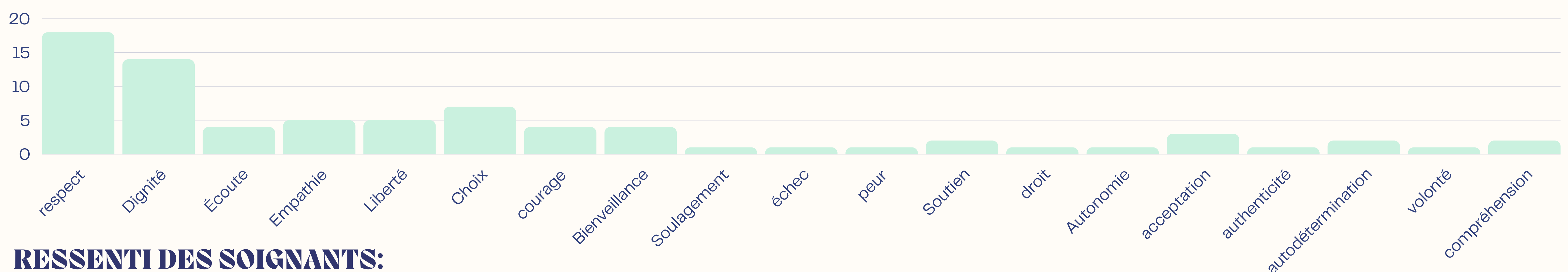
demande SA* selon l'âge de l'infirmier



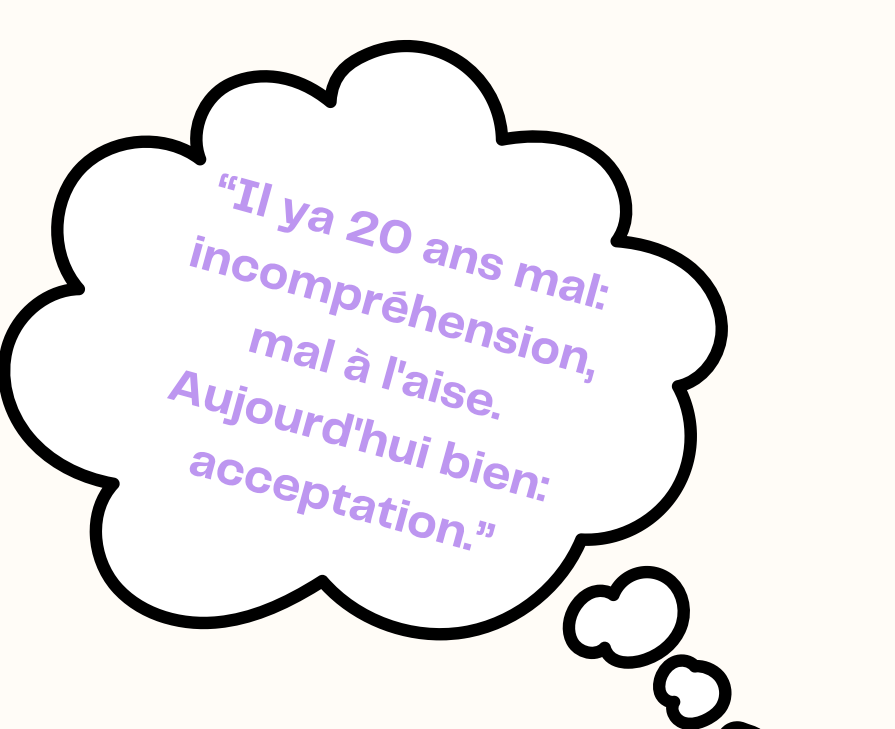
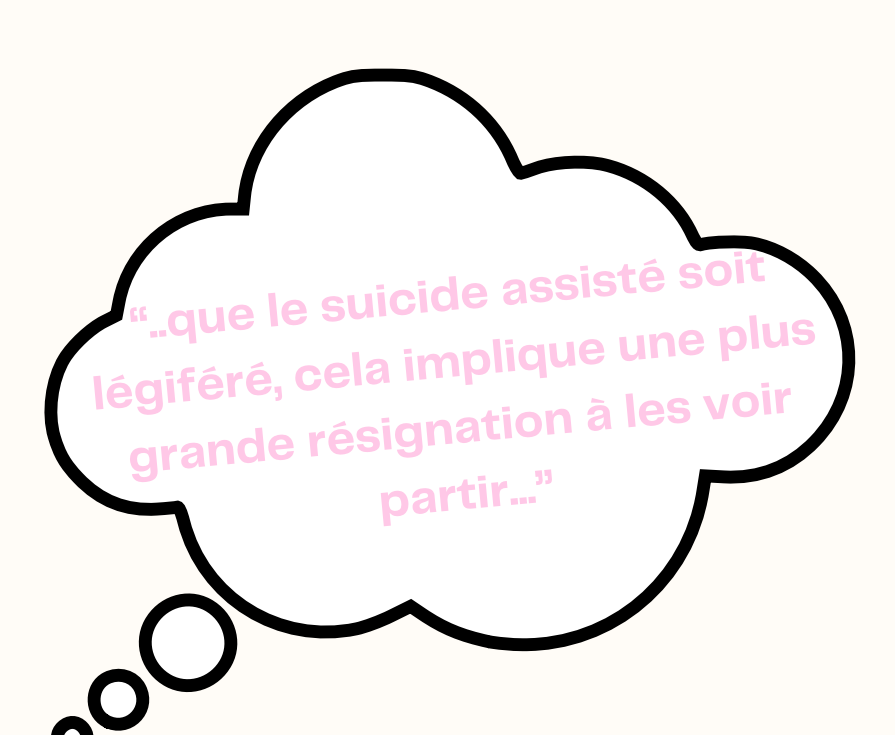
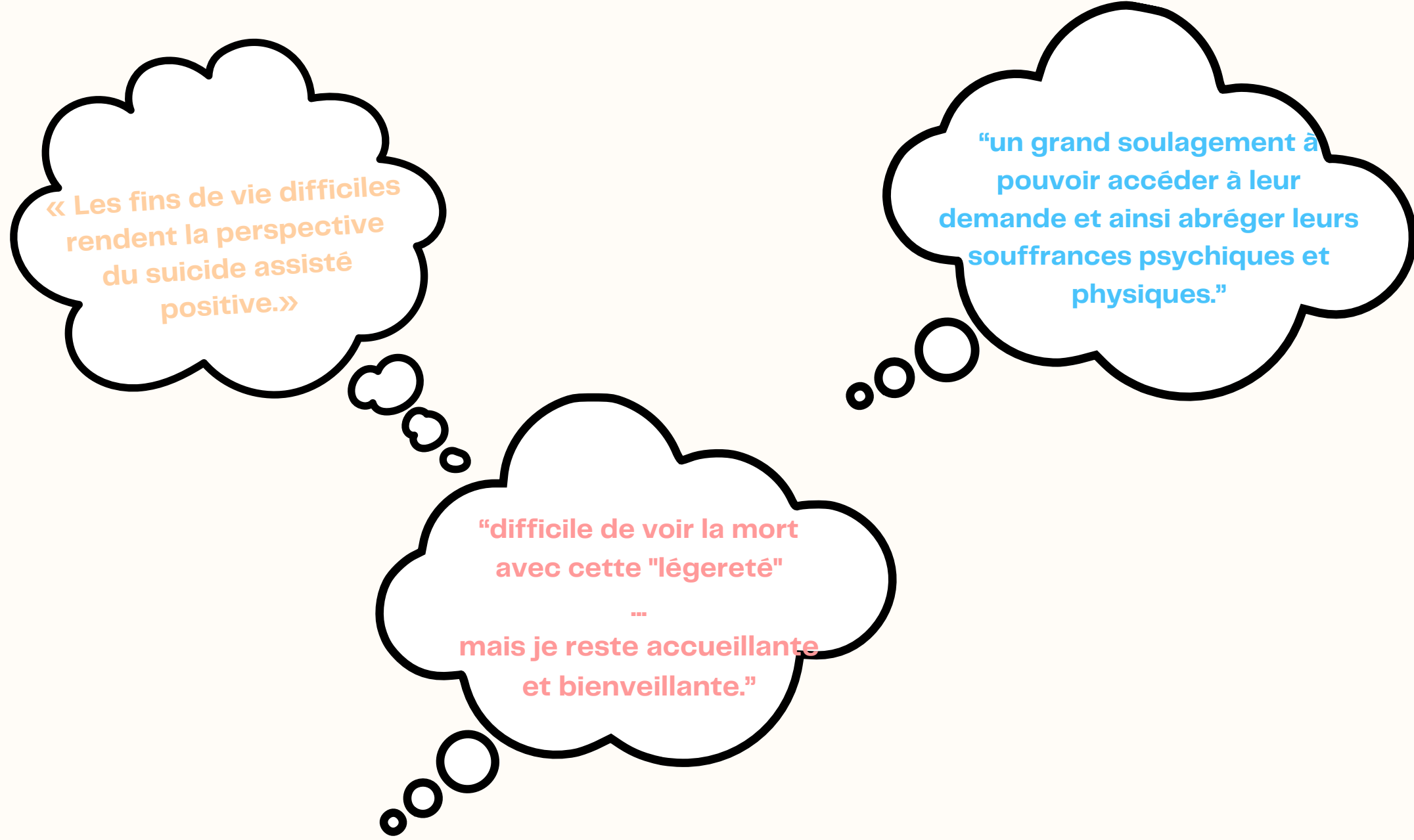
vécu des infirmiers lors des demandes selon leur âge



VALEURS ASSOCIÉES AU SUICIDE ASSISTÉ:



RESSENTI DES SOIGNANTS:



DISCUSSION ET CONCLUSION:

Cette étude révèle que la législation à Genève fournit un cadre sécurisé et rassurant pour les soignants accompagnant les patients en demande de suicide assisté.

Cependant, elle n'affecte pas directement le ressenti des soignants. Des facteurs tels que l'âge, l'expérience et la formation influencent leur perception.

De plus l'étude met en lumière que les patients ont tendance à se confier davantage à des infirmiers plus âgés et expérimentés lorsqu'il s'agit de partager leurs pensées et leur désir lié au suicide assisté.

Les soignant associent des valeurs empreintes de professionnalisme et elles se heurtent à un éventail de sentiments variés.

Ils expriment le besoin de davantage de ressources et de soutien spécifique pour affronter ces situations.

*SP: soins palliatifs

*SA: Suicide assisté